



CANADIAN STANDARDS
ASSOCIATION

INFO UPDATE

Environment

Volume 7 — November 2008

Issue date: November 7, 2008

Info Update is published by the Canadian Standards Association (CSA) eight times a year. It contains important information about new and existing standards, e.g., recently published standards, and withdrawn standards. It also gives you highlights of other activities and services.

CSA offers a free online service called *Keep Me Informed* that will notify registered users when each new issue of *Info Update* is published. To register go to <http://www.csa-intl.org/onlinestore/KeepMeInformed/PleaseIdentifyYourself.asp?Language=EN>.

To view the complete issue of *Info Update* visit <http://standardsactivities.csa.ca/standardsactivities/default.asp?language=en>.



Completed Projects / Projets terminés

Nouvelles normes – Nouvelles éditions – Publications spéciales publiées en français

Z804-08, 1^{re} édition

Aménagement forestier durable pour les boisés et les forêts de petite superficie

PDF seulement \$50

Cette norme s'applique aux boisés et aux petites forêts d'une superficie maximale de 4000 hectares faisant l'objet d'un plan d'aménagement. Ces boisés et forêts sont désignés ici par le terme «boisés délimités».

Cette norme énonce des exigences d'aménagement forestier durable pour :

- a) tout boisé délimité constitué d'un ou de plusieurs lots adjacents légalement délimités qui ont le même propriétaire et qui font l'objet d'un même plan d'aménagement ;
- b) tout boisé délimité constitué de lots non adjacents légalement délimités qui ont le même propriétaire, mais qui font l'objet de plans d'aménagement distincts, ou qui totalisent moins de 4000 hectares et qui ont été regroupés et soumis à un même plan d'aménagement ; ou
- c) les boisés délimités isolés ayant chacun une superficie de moins de 4000 hectares, qui font l'objet de plans d'aménagement distincts, mais qui ont été regroupés aux fins de certification.

Cette norme vise les boisés délimités, peu importe leur mode de propriété. Elle n'a pas été conçue à l'intention des propriétaires de terrains à usage industriel dont la fabrication de produits forestiers constitue la principale activité.